

Le Solaire Thermique

Antibes
31/03/2016



Plan

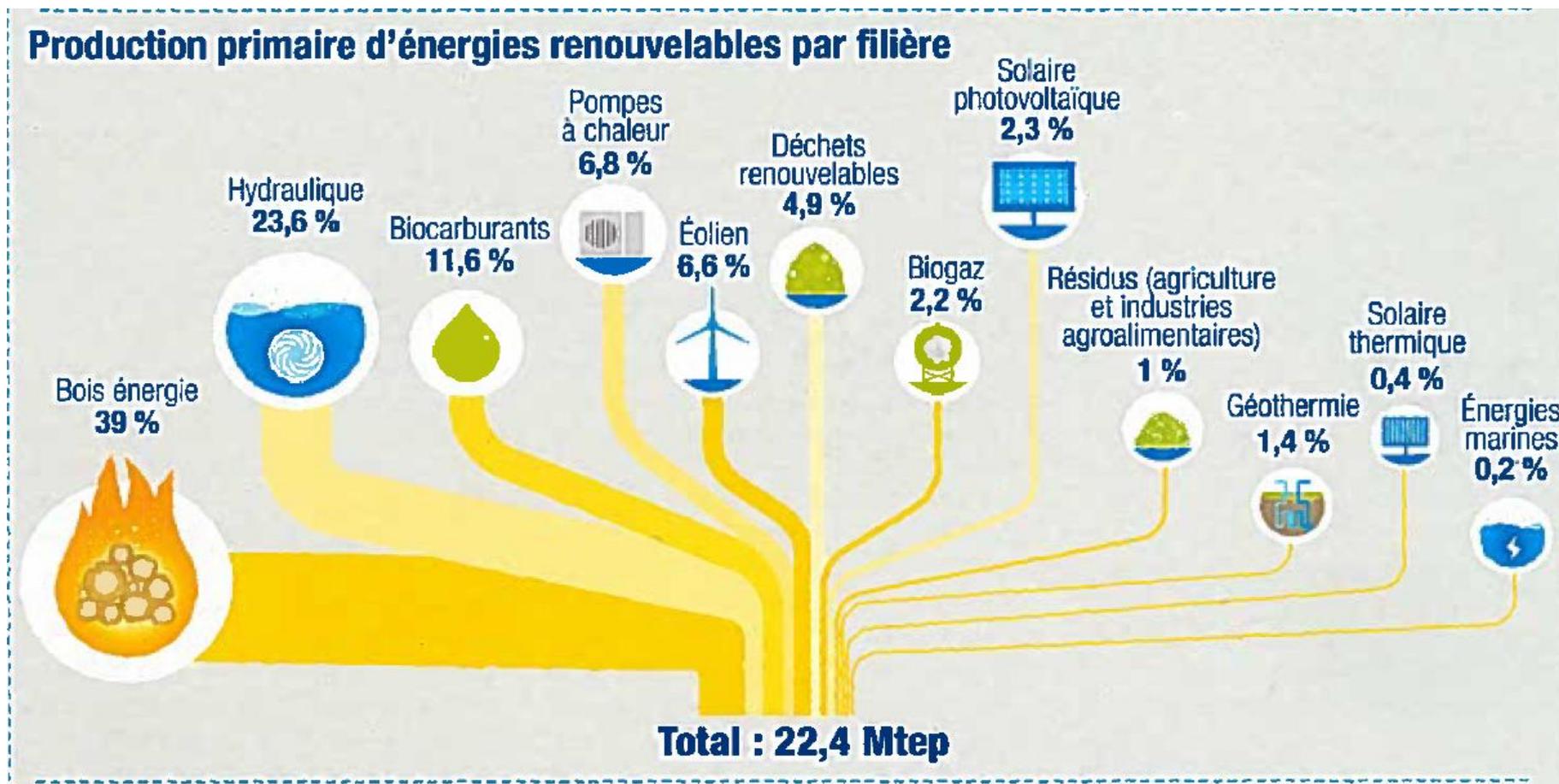
1. Le contexte national et régional
2. Les objectifs en PACA
3. Le développement du solaire-thermique en PACA
4. Les conditions de réussite d'un projet collectif

1. Le contexte national et régional

Le développement du solaire-thermique en PACA s'inscrit dans un cadre européen, national et régional :

- Au niveau régional : le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) et élaboration du SRADDET
- Au niveau des territoires, les PCAET qui portent des objectifs de développement des EnR et TEPCV

1. Le contexte national et régional



Part du solaire-thermique dans la production nationale (source ADEME 2015)

1. Le contexte national et régional

- **Augmenter de plus de 50% la production de chaleur renouvelable par rapport à 2014, avec une production de 19 millions de tep en 2023**
 - Augmenter la quantité de chaleur et de froid renouvelables et de récupération livrés par les réseaux 1,9-2,3 Mtep en 2023
 - Viser un doublement du Fonds Chaleur

ktep	2014	2018	2023	
			bas	haut
Biomasse	10 700	12 000	13 000	14 000
Pompes à chaleur	1 600	2 200	2 800	3 200
Solaire thermique	150	180	270	400
Biogaz	100	300	700	900
Géothermie	100	200	400	550
TOTAL		14 880	17 170	19 050
Energie renouvelable et de récupération livrée par les réseaux		1 350	1 900	2 300

1. Le contexte national et régional

Les procédures administratives à réaliser :

- Une déclaration de travaux en mairie est a minima obligatoire si les travaux modifient l'aspect initial du bâtiment.
- Travaux doivent respecter les dispositions d'urbanisme en vigueur, en particulier le règlement du plan local d'urbanisme
- L'Architecte des Bâtiments de France doit être consulté pour les projets situés dans les zones suivantes :
 - secteur sauvegardé
 - zone de protection du patrimoine architectural urbanistique et paysager (ZPPAUP),
 - aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP),
 - site classé ou en instance de classement (avis donné au préfet),
 - site inscrit : périmètre de protection des immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

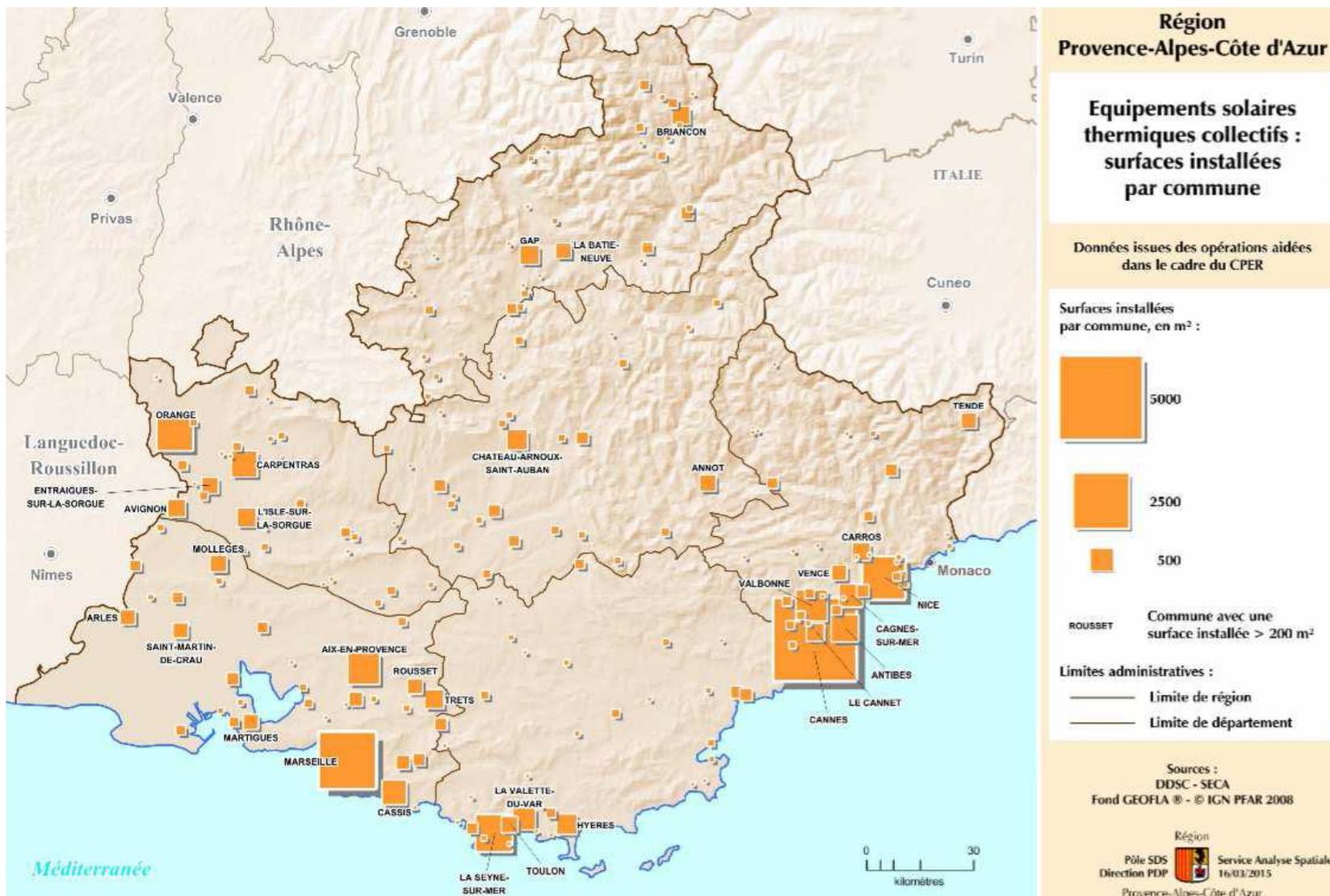
2. Les objectifs en PACA

Les objectifs de développement de la filière sont portés par le SRCAE de la région PACA. Les objectifs sont de porter la production régionale de l'énergie solaire thermique de 620 GWh/an en 2020 jusqu'à 1400 GWh/an en 2030.

Tableau 15 : Scénario de développement des énergies renouvelables en production annuelle

Production	[GWh/an]	2020	2030	2050
Production de chaleur	Bois-énergie	5 200	5 600	5 014
	<i>Dont exploitation forestière régionale</i>	610	1 030	1 886
	Biomasse agricole	230	660	1 300
	Chaleur sur réseaux d'assainissement	490	1 200	2 500
	Thalassothermie	50	420	1 300
	Aérothermie	1 400	2 200	4 100
	Solaire thermique	620	1 400	2 500
Chaleur et électricité	Géothermie	270	550	3 100
	Biogaz produit par méthanisation des déchets	550	1100	4 000
Production électrique	Photovoltaïque sur bâtiment	1 380	2 680	4 900
	Photovoltaïque au sol	1 380	2 600	4 700
	Grande hydraulique	9 000	9 300	9 300
	Petite hydraulique	1 100	1 200	1 200
	Eolien terrestre	1 300	2 860	4 000
	Eolien offshore flottant	260	1560	6 700
Production totale		23 200	33 300	56 500
Taux de couverture de la consommation finale		20%	30%	67%

3. Le développement du solaire thermique en PACA



4. Les conditions de réussite d'un projet collectif

Diversifier les cibles :

Bâtiments agricoles, collectif, tertiaire, process industriel ou les usages sont adaptés à la production solaire

Inscrire si possible le projet dans une démarche globale

Développer la qualité des projets

Professionnalisation de la maîtrise d'ouvrage (Démarche SOCOL), partage de la connaissance, retours d'expérience, intégration des phases de contrôle et de réception et d'exploitation, valorisation...

4. Les conditions de réussite d'un projet collectif

→ Dans ce cadre : nombreuses incitations financières pour les maîtres d'ouvrages :

- Aides régionales : fonds chaleur, CPER, ...
- Pour les collectivités : TEPCV
- Autres dispositifs de soutiens à l'investissement des collectivités

Contexte financier très favorable actuellement pour le développement de la filière



<http://oreca.regionpaca.fr>

- Études, publications
- Appels à Projets...
- Indicateurs
- Territoires

Carole CHABANNES

Service Énergie Logement

Unité Énergie Climat Air

carole.chabannes@developpement-durable.gouv.fr

MERCI



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie